

## **Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)**

---

**Groupe de travail: « Pesticides, valeurs sanitaires de référence par inhalation et approche intégrée d'évaluation des risques sanitaires liés aux pesticides »**

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses. Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un groupe de travail regroupant des experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

### **■ Contexte de l'expertise :**

Dans le cadre du dispositif de phytopharmacovigilance (PPV), l'Anses a participé au financement d'études visant à améliorer les connaissances sur l'exposition de la population générale aux pesticides, données essentielles pour conduire ensuite ses travaux d'expertise en évaluation de risques sanitaires.

Dans l'air extérieur, la campagne nationale exploratoire des pesticides (CNEP) menée de juin 2018 à juin 2019 par l'Anses, le Laboratoire central de la surveillance de la qualité de l'air de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (LCSQA/Ineris) et le réseau des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) fédérées par Atmo France et depuis 2021 le suivi pérenne des pesticides dans l'air ambiant au niveau national mis en place par les AASQA et le LCSQA permettent de disposer de résultats de mesure pour différentes substances et sites répartis sur le territoire. La poursuite de cette surveillance est prescrite dans l'annexe de l'arrêté du 8 décembre 2022 qui établit le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) pour la période 2022-2025 avec des travaux de l'Anses à engager sur la faisabilité de définir des valeurs toxicologiques de référence des pesticides dans le compartiment aérien (ex : VTR par inhalation) dans l'optique de définir des valeurs de gestion. Dans les environnements intérieurs, la mesure de pesticides dans l'air intérieur et les poussières sédimentées des logements français a été réalisée dans le cadre de la deuxième campagne nationale dans les logements français de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI), appelée Campagne Nationale Logements 2 (CNL2), menée par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) entre 2020 et 2023.

L'Agence dispose à présent des données pour évaluer l'exposition de la population générale aux pesticides en considérant différentes sources et voies d'exposition. L'évaluation des risques sanitaires liés à l'exposition aux pesticides représente un enjeu pour l'Anses, notamment d'intégration des sources et voies pertinentes et d'analyse des données relatives aux dangers. En effet, l'Anses participe, pour la France et dans le cadre européen coordonné par l'EFSA (Agence européenne de sécurité des aliments), à la phase d'évaluation des dangers et des risques liés aux substances actives servant de base aux produits phytopharmaceutiques, évaluation préalable à la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et leurs adjuvants qui intègre l'évaluation des risques chroniques non alimentaires des opérateurs, des travailleurs, des résidents et des passants aux substances phytopharmaceutiques. De plus, dans le cadre du rapport publié en 2023 portant sur l'intégration de l'exposome dans les travaux de l'Anses, le conseil scientifique recommandait de se questionner systématiquement sur les sources et voies d'exposition

principales, en évaluant la nécessité de les agréger, et sur la pertinence et la faisabilité d'intégrer la composante « mélange » dans les expertises.

Dans ce contexte, et compte tenu de l'attente exprimée dans le PREPA, l'Agence engage une expertise pour, dans un premier temps étudier la faisabilité de définir des valeurs sanitaires de référence pour les pesticides les plus préoccupants dans le compartiment aérien. Les résultats de cette étude de faisabilité et les éventuels écarts identifiés avec les valeurs usuellement mises en œuvre dans l'évaluation ex-ante, rappelée ci-dessus, feront l'objet d'échange avec l'EFSA et d'autres agences impliquées dans ce processus.

Dans un second temps, et si les données le permettent, l'Agence réalisera une évaluation des risques sanitaires (ERS) intégrant différentes composantes de l'approche exposome pour les pesticides.

Le niveau de réalisation de cette ERS exposome sera ajusté en fonction des données et du temps imparti pour l'expertise, avec pour objectif une ERS multi-sources et voies et une ERS mélanges, c'est-à-dire tenant compte à la fois des différentes sources et voies d'exposition pour la population générale, en considérant si possible les expositions des professionnels et des populations riveraines de cultures.

#### ■ **Rôle et missions :**

Dans ce contexte, l'Anses s'est auto-saisie et souhaite constituer un groupe de travail (GT) « Pesticides, valeurs sanitaires de référence par inhalation et approche intégrée d'évaluation des risques sanitaires liés aux pesticides ». Les missions confiées aux membres du GT seront :

- de participer au choix et à l'élaboration des méthodes à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs de cette expertise : réalisation d'une étude de faisabilité concernant la définition des valeurs sanitaires de référence pour les pesticides les plus préoccupants dans le compartiment aérien et approche intégrée d'évaluation des risques liés à l'exposition aux pesticides ;
- de réaliser une analyse critique des données et autres sources d'informations scientifiques et techniques pertinentes ;
- d'émettre des recommandations afin d'améliorer la santé des populations en lien avec l'exposition aux pesticides ;
- de contribuer à la rédaction du rapport d'expertise ;
- d'interagir sur le contenu scientifique des travaux d'expertise avec le comité d'experts spécialisé « Evaluation des risques liés aux milieux aériens » (CES Air), en coordination avec l'Anses.

#### ■ **Composition et fonctionnement :**

Le GT sera idéalement composé d'environ 6 à 8 experts, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi ses membres. Il sera placé sous l'égide du CES Air.

Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent :

- de la connaissance des produits phytopharmaceutiques (catégories, usages, effets sur la santé) ;
- de l'évaluation des expositions, la métrologie, la physico-chimie et le devenir des polluants, en particulier des produits phytopharmaceutiques, dans les compartiments environnementaux ;
- des domaines de la santé (épidémiologie, toxicologie, médecine) ;
- de l'évaluation des risques sanitaires dans une démarche d'exposome, notamment pour des évaluations multi-sources et voies ou pour des mélanges de substances.

Le détail des compétences souhaitées est spécifié dans la fiche « compétences recherchées ».

La durée prévisionnelle des travaux est de 24 mois à compter de la première réunion du GT (début prévisionnel en novembre-décembre 2024). Le GT se réunira en séance plénière avec une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 6 semaines.

Les experts sont nommés à titre personnel, *intuitu personae*, pour la durée du GT sur décision du directeur général.